**Plan Climat-Air-Energie Territorial : à vos avis !**

Le **Plan Climat-Air-Energie Territorial** (PCAET) est un outil transversal de planification stratégique et opérationnelle pour les collectivités territoriales qui prend en compte l’ensemble de la problématique climat-air-énergie. Il doit répondre aux objectifs chiffrés inscrits dans la Loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV) à l’horizon 2030, concernant la **réduction de la consommation énergétique, le développement des énergies renouvelables, et l’adaptation au changement climatique**.

En 2018, la mise en place des PCAET est confiée aux EPCI de plus de 20 000 habitants. Alors que les communautés de communes de la Vallée de Villé et du Val d’Argent n’en ont pas l’obligation, les quatre communautés de communes du territoire ont décidé de mener une politique volontariste et de **confier l’élaboration d’un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) au Pôle d’Equilibre Territorial et Rural de Sélestat Alsace Centrale.**

Par délibération en date du 30 septembre 2021, le comité syndical du PETR Sélestat Alsace Centrale a arrêté son projet de PCAET pour la période 2022-2027.

Une procédure de participation du public par voie électronique est organisée afin de **recueillir les observations du public** sur le projet de PCAET, avant son approbation en comité syndical.

**La procédure de participation du public par voie électronique sera ouverte pendant 30 jours consécutifs :**

**Du lundi 26 septembre 2022 au mardi 25 octobre 2022 inclus.**

Les intéressés pourront faire part de leurs observations et propositions :

* sous **forme électronique**, via le formulaire disponible en ligne à partir du 26 septembre
* **par courrier** (voie postale ou dépôt au siège) à l’attention de Monsieur le Président du PETR ( 1 rue Louis Lang - BP 20195 - 67604 SELESTAT cedex) en indiquant en objet «consultation PCAET».

Pour être recevables, les observations devront être reçues pendant la durée de la participation.

Retrouvez toutes les informations concernant cette consultation ainsi que le dossier de consultation sur le **site du PETR :** [**https://selestat-alsace-centrale.fr/plan-climat-air-energie-participation/**](https://selestat-alsace-centrale.fr/plan-climat-air-energie-participation/)

La version papier du dossier est également consultable dans les locaux du PETR, 2 place du Dr Maurice Kubler, 67600 Sélestat, aux jours et heures d’ouverture habituels.